2ème JOURNEE QUALIFICATIVE ATHLETISME N°3

« Individuel uniquement »

BF/MF - BG/MG

le Mercredi 10 AVRIL 2024 à SAINT-BRIEUC (Stade Hélène Boucher)

Toutes les particularités ou nouveautés sont en rouge

⌦ **HORAIRE :** **Mise en place du Jury : 11 h 00**
Début des épreuves : 11 h 30
Merci d'arriver à l'heure.

⌦ **CATEGORIES :** BF – MF – BG – MG
Les cadets de collège ne sont pas admis à cette compétition.

FORMULE

Rappel : vous ne pouvez inscrire que 5 épreuves maximum par élèves

REGLEMENT

Chaussures à pointes obligatoires pour les haies en cas de pluie **(longueur maximum 6 mm).**

Ne seront pas prises en considération les performances des athlètes :

- dont l'inscription n'aura pas été faite sur **USPORT**
- dont l'établissement n'aura pas présenté de jury.

⌦ **Sanction :**

- **Pas de qualification possible au départemental. Merci d'être vigilant sur ces points.**

QUALIFICATION

☛ Pour se qualifier au départemental, l'athlète doit :

⇨ réaliser des **minima***.

⇨ participer **au minimum** à l'une des deux journées.

ou

⇨faire partie d'une équipe : attention une équipe doit comporter au moins 12 cotations de minima départemental sur les 15 possibles

***Remarque** : les minima pourront être ajustés afin d'avoir plus de qualifiés et ainsi favoriser les compositions des équipes pour le championnat départemental.*

Demandes de qualifications exceptionnelles

☛ Etant donné qu'il y a deux journées de qualifications pour réaliser les **minima du départemental**, il ne sera pas accepté de qualifications exceptionnelles sauf pour les **athlètes malades ou blessés** lors de ces deux journées de qualifications.

Déposer les demandes auprès du responsable de réunion au plus tard lors de la 2ème journée.

Toutes épreuves non proposées aux journées qualificatives nécessiteront une inscription pour le championnat départemental (perche, marteau…).

JURYS

☛ Afin que les épreuves se déroulent rapidement et que l'horaire puisse être respecté il faudra un **maximum de jurys**. C'est pourquoi, nous demandons à chaque établissement participant de prévoir des JURYS-ELEVES qui pourront, s'ils le souhaitent, officier plus tard dans les compétitions départementales.

JURY

INSCRIPTION SUR INTERNET VIA LE DOC DE PARTAGE

(un lien pour les professeurs et un lien pour les jeunes juges)

avant le LUNDI 8 avril 17h00

Si le nombre de professeurs est suffisant, nous mettrons en place 2 ateliers pour les concours de sauts horizontaux et de poids.

☛ Penser à vous munir de chronomètre, de crayons et de sifflet.

☛ **Il est demandé pour le bon fonctionnement de la compétition de fournir :**

- **de 1 à 10 élèves 1 jury adulte**
- **de 11 à 20 élèves 2 jurys adultes**
- **+ de 20 élèves 3 jurys adultes**

Sachant que, dans la mesure du possible, les rotations permettront de libérer les enseignants pour la gestion de leurs élèves. En cas d'absence au poste un appel au micro sera donné.

FONCTIONNEMENT

ATTENTION INSCRIPTIONS SUR USPORT POUR CHAQUE JOURNEE SOUHAITEE

Merci de bien lire les instructions

Sur UPSORT : Championnat - Athlétisme en Plein Air
JOURNEE QUALIFICATIVE N°3 SAINT-BRIEUC - Inscrire en individuel

COCHER LES ELEVES ☑ Actions INSCRIRE

PUIS IMPORTANT POUR VALIDER L'INSCRIPTION

Vous DEVEZ OBLIGATOIREMENT

COCHER LES EPREUVES SOUHAITEES 5 EPREUVES MAXI

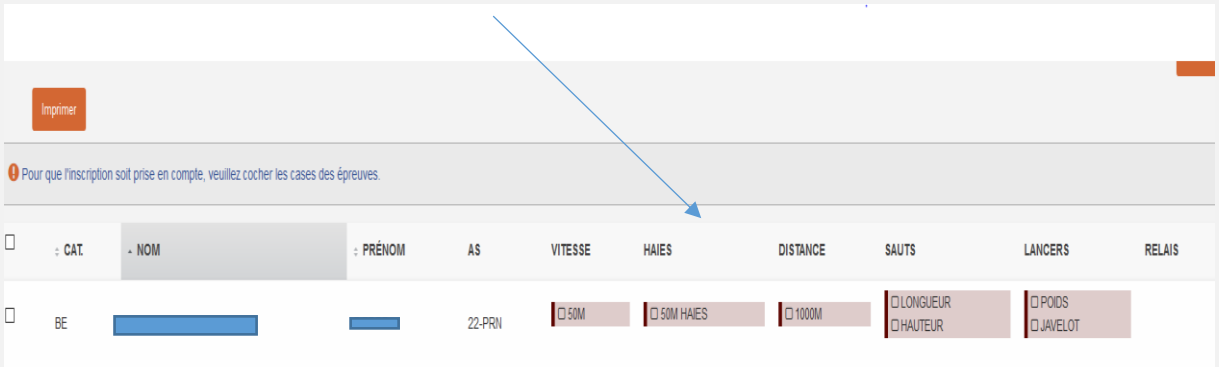

☛ **Les inscriptions seront closes le LUNDI 8 AVRIL à 23h55.**

NE PAS INSCRIRE D'EQUIPE NI DE RELAIS SUR USPORT POUR CETTE JOURNEE

Informations et nouveautés pour le départemental

Les résultats des 2 journées avec les qualifié.e.s pour
le championnat départemental du 15 Mai 2024 à SAINT-BRIEUC
seront consultables sur le site internet de l'Ugsel 22.

POUR LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

1- Tous les qualifiés en individuel seront remontés sur USPORT.
Pour les consulter, faire liste des inscrits en compétition puis athlé plein air B/M puis championnat de niveau UGSEL Côtes d'Armor et ne pas oublier de filtrer.

2- Attention : un élève ne peut participer qu'à 4 épreuves dont 2 courses au max, en cas de qualification à 5 épreuves ou plus, l'enseignant devra supprimer les épreuves en trop.

3- Pour les épreuves non réalisées aux districts, inscription libre sur USPORT :
RELAIS - perche - marteau - 100 haies - 200 haies - 2000m

4- Les équipes seront à déposer le jour du départemental sur le formulaire au secrétariat avant 14h00 le jour du départemental.
Attention les élèves des équipes doivent être inscrits en épreuve individuel pour être pris en compte.

☛ La C.S.D. se réunira le **jeudi 11 avril 2024** en fin d'après-midi pour étudier toutes vos demandes de qualification et éventuellement ajuster les minima.

La C.S.D. Athlétisme.